

---

# Femmes parlementaires du Commonwealth souligne la réussite des femmes

---

**Myrna Driedger, députée provinciale**

*FPC, une instance de l'Association parlementaire du Commonwealth, vise à assurer une meilleure représentation des femmes au sein des gouvernements provinciaux et territoriaux du Canada ainsi que du Commonwealth. En juillet 2013 a eu lieu la conférence du Comité directeur de FPC, à Edmonton. Nous vous présentons ici le programme de la conférence et les projets stratégiques de FPC (Canada).*



La Section canadienne de FPC est régie par un comité directeur chargé de défendre les points de vue et les préoccupations des femmes parlementaires de tout le pays ainsi que d'élaborer des programmes visant à promouvoir les objectifs de FPC au sein du Canada. Le Comité directeur se compose d'une représentante de chaque province

et de chaque territoire et d'une représentante du gouvernement fédéral. Tous les membres accomplissent un mandat de trois ans. Les activités du Comité sont supervisées par une présidente, qui représente également le Canada au Comité directeur de FPC sur la scène internationale :

Outre la présidente, les membres du Comité directeur de FPC (Canada) sont les suivantes :

- Linda Reid, Colombie-Britannique
- Mary Anne Jablonski, Alberta
- Laura Ross, Saskatchewan
- Leanne Rowat, Manitoba
- Lisa Macleod, Ontario

- Rita De Santis, Québec
- Pamela Lynch, Nouveau-Brunswick
- Wendy Bisaro, Territoires du Nord-Ouest
- Charlene Johnson, Terre-Neuve-et-Labrador
- Pam Birdsall, Nouvelle-Écosse
- Jeannie Ugyuk, Nunavut
- Carolyn Bertram, Île-du-Prince-Édouard
- Lois Moorcroft, Yukon
- Susan Truppe, gouvernement fédéral

Créée en 2005, la Section canadienne de FPC est constituée de femmes parlementaires provenant des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Ses objectifs sont les suivants :

- offrir des possibilités de discussion stratégique et de perfectionnement professionnel à des parlementaires futures et actuelles;
- augmenter la représentation féminine dans nos parlements;
- favoriser des relations plus étroites entre les femmes parlementaires canadiennes;
- favoriser les relations avec d'autres pays ayant des liens parlementaires étroits avec le Canada;
- discuter, établir des stratégies et prendre des mesures concrètes relativement à des enjeux liés à l'égalité entre les hommes et les femmes, au Canada et à l'étranger.

---

*Myrna Driedger représente la circonscription de Charleswood à l'Assemblée législative du Manitoba. Elle est porte parole en matière de finances et chef adjointe du Parti progressiste conservateur. Elle est aussi présidente de Femmes parlementaires du Commonwealth pour la Section canadienne de l'APC.*

Femmes parlementaires du Commonwealth voit à la concrétisation de ces objectifs au moyen de conférences parlementaires annuelles du Commonwealth, de programmes de sensibilisation et de la participation, à la grandeur du pays.

*Les femmes qui ont réalisé des progrès dans les divers domaines du travail l'ont fait pour nous, mais à moins de poursuivre la lutte ensemble, la victoire nous échappera.*

Nellie McClung

### Conférence de 2013 du Comité directeur

Nous avons été ravies d'accueillir Meenakshi Dhar, directrice adjointe des programmes de FPC (secrétariat de Londres), avec nous à Edmonton. Nous avons souligné l'élection de la nouvelle présidente, Linda Reid, de la Colombie Britannique et avons remercié du fond du cœur Charlotte L'Écuyer, députée de l'Assemblée nationale du Québec, qui a quitté le Comité directeur. Lisa Macleod, députée de l'Assemblée législative de l'Ontario s'est

également retirée du Comité. Ces deux femmes ont eu un apport considérable au succès de la Section canadienne de FPC. Nous leur souhaitons bonne chance dans leurs nouveaux projets.

L'année qui vient de s'écouler a été cruciale et fructueuse pour la Section canadienne de FPC. Par exemple :

1. Le mandat du Comité directeur a contribué considérablement au succès de FPC. Comme le mandat des membres est désormais de trois ans, nous jouissons d'une excellente continuité, ce qui a permis d'accroître notre productivité.
2. Nous avons terminé la première grande étape de notre plan stratégique : les énoncés de mission, de vision et de valeurs ont été définis et adoptés.
3. Nous avons intégré un volet « Femmes d'inspiration » à notre conférence annuelle afin de souligner le travail d'une législatrice ou d'une parlementaire canadienne qui nous a inspirés par sa réussite et ses réalisations.
4. Grâce à un effort de collaboration d'un groupe de travail composé de membres du Comité directeur de FPC, un cadre a été élaboré afin d'aider les législatrices ou les femmes parlementaires à planifier leur participation à un programme de sensibilisation. Le cadre comprend les



Myrna Driedger, le premier ministre Alison Redford et Mary Anne Jablonski à la réunion FPC à Edmonton en Juillet 2013.

descriptions de FPC, sa mission, sa vision et ses valeurs, ses objectifs et buts, une liste des cours à l'intention des femmes, des idées de programmes et de l'information sur les ressources.

5. Sous la direction du Comité directeur, le Secrétariat de FPC a terminé une brochure décrivant le rôle et les activités de la Section canadienne de FPC. La brochure sera un outil fort utile pour faire connaître et croître notre organisation.
6. La présidente de FPC a été invitée à représenter le Canada à une conférence parlementaire internationale sur la politique, à Londres (R.-U.). Il s'agit d'une conférence organisée conjointement par la Section britannique de l'Association parlementaire du Commonwealth et l'Union interparlementaire britannique, conformément avec l'objectif commun des organisations de renforcer la démocratie parlementaire par le dialogue interparlementaire. En tout, 60 délégués représentant 50 pays du monde entier étaient présents. Entre autres sujets abordés, soulignons des études de cas nationales, le déficit démocratique inhérent à la sous-représentation des femmes au sein des parlements, les médias, les médias sociaux, les outils d'habilitation, les partis politiques et les quotas, ainsi que la violence fondée sur le sexe.
7. Notre 6<sup>e</sup> Programme de sensibilisation annuel, tenu à Québec, en mars, a été un succès. Onze membres de FPC y ont pris part, représentant l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, le Québec, l'Île-du-Prince-Édouard et les Territoires du Nord-Ouest. Le prochain aura lieu à Terre-Neuve-et-Labrador en 2014. La prochaine étape de notre stratégie est de mesurer le succès du Programme de sensibilisation de la Section canadienne de FPC. Un comité restreint a été mis sur pied pour élaborer des critères d'évaluation.
8. Pour accroître notre visibilité, nous comptons faire paraître un article dans chaque numéro de la *Revue parlementaire canadienne*, laquelle rejoint 2 000 parlementaires quatre fois par année.
9. Une lettre de félicitations a été envoyée à Sa Majesté la reine Elizabeth II pour souligner son jubilé de diamant.
10. Nous avons mis à jour notre base de données sur les législatrices et les femmes parlementaires élues au Canada.
11. La présidente a été invitée à prononcer une allocution à l'occasion de la conférence internationale de FPC de 2012, au Sri Lanka. La conférence avait pour thème « Les femmes devraient-elles bénéficier d'un traitement spécial au Parlement? » À cette occasion, la présidente a été élue vice-présidente du Comité directeur de la Section internationale de FPC.

Une élection s'est tenue afin de combler un poste de vice-présidente. Linda Reid, de la Colombie-Britannique, a été élue.

## Une conférence riche d'enseignements

Vingt-six participantes ont assisté à la conférence de FPC, en Alberta. Nous avons ouvert la conférence en désignant la première ministre Alison Redford « Femme d'inspiration ». Pour la première fois, une première ministre prenait la parole devant notre organisation. Fait à noter, six provinces étaient à ce moment dirigées par des femmes. Nous avons été ravies d'avoir pu entendre son point de vue sur les facteurs qui déterminent le nombre de femmes en politique. Pour M<sup>me</sup> Redford, l'influence de la famille et les modèles revêtent une grande importance.

Elle a conclu son allocution ainsi :

Qu'on soit homme ou femme, le rôle de député est ardu. Pour les femmes, il peut être difficile de trouver le bon équilibre de vie et de tirer son épingle du jeu dans un milieu où il faut jouer du coude. Le mentorat, l'amitié et l'encouragement sont donc toujours les bienvenus. Et c'est exactement ce qu'offrent les Femmes parlementaires du Commonwealth. Cette organisation est donc un atout pour nos parlements et pour tout le pays<sup>1</sup>.

Par la suite, l'auteure à succès Lesley Scorgie, qui a publié *Trente ans et riche!* et *Rich by Forty*, a pris la parole. Passionnée, M<sup>me</sup> Scorgie est une experte dans l'art de favoriser la lecture sur les finances. En 2011, elle a été nommée par le Women's Executive Network parmi les 100 femmes les plus puissantes du Canada.

Nous avons ensuite accueilli une autre conférencière dynamique, Margaret Bateman, partenaire et P.-D.G. de Calder Bateman. M<sup>me</sup> Bateman offre des services de planification stratégique dans une foule de domaines portant sur des questions de politique publique en matière de soins de santé, de développement économique, d'affaires municipales et d'environnement. Auparavant, M<sup>me</sup> Bateman a occupé des postes de haute direction et a travaillé en communication et en planification pendant 17 ans au sein du gouvernement albertain.

La Section canadienne de FPC entrevoit une autre année fort passionnante et espère continuer à jouer un rôle pour attirer davantage de femmes en politique. Comme l'a si bien dit la première ministre Redford :

Chaque fois qu'une petite fille voit une femme qui joue un rôle positif dans la société – que ce soit en faisant du bénévolat une fois par mois, et se présentant à une élection ou en retournant aux études pour décrocher un diplôme d'ingénieure – elle voit un modèle qui l'inspirera à faire de même<sup>2</sup>.

J'espère qu'encore plus de législatrices se joindront à nous.

## Notes

- 1 Voir Alison Redford, « La politique au féminin », *Revue parlementaire canadienne*, vol. 36, n<sup>o</sup> 3, Automne 2013, pp. 2-3.
- 2 *Ibid.*